

CONSEIL MUNICIPAL DE VAULX
SEANCE DU 30 AVRIL 2009

Le **30 avril 2009**, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaulx, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier MARMOUX, Maire.

Date de convocation : 24/4/2009

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13 Votants : 13

Présents : Olivier MARMOUX, Laurent BOUVIER, Pascal CONTAT, Evelyne DEPLANTE, Yves LAMAISON, Fabrice PERRISSOUD, Axel MINEUR, Béatrice POUJOL, René DUCORPS, Chantal CURTY-MARCHAND, Patrick CHALOT, Philippe HELF, Nathalie DEMETZ.

Absents excusée : Emmanuelle JANSSEN-ROUGERIE, Marc RAVOIRE

A été désigné secrétaire : Axel MINEUR.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2009

URBANISME (information sur les dossiers en cours)

Rapporteur : Evelyne Deplante

- CU Alain Fortin - Raffour : maison individuelle
- PC Alain Navarro – Beula : maison individuelle

FINANCES – VOTE DES SUBVENTIONS – Rapporteur : Yves Lamaison

Faute d'avoir obtenu toutes les demandes des associations de la commune, ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil.

PERSONNEL COMMUNAL :

Mise en place tickets restaurant – Rapporteur : Laurent Bouvier

Il est décidé à l'unanimité, à compter du 1^{er} mai 2009, la mise en place en faveur du personnel communal d'un dispositif de titres restaurants, selon les conditions suivantes : octroi d'un ticket restaurant par jour travaillé ; la valeur faciale du chèque proposée est de 6.00 € dont 3.00 € pris en charge par la commune et 3.00 € à la charge de l'agent ; une convention de service sera signée avec le Groupe Accord Services.

Création d'un poste au service administratif :

Suite à la mutation de l'agent titulaire du poste de secrétaire de mairie, il est décidé à l'unanimité de créer un poste à temps non complet de 30 heures pour permettre au remplaçant de ce poste de travailler en binôme pour prendre connaissance des dossiers en cours.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – Rapporteur : Olivier Marmoux

Sollicitation aide de l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement de la 2^{ème} tranche du Chef Lieu Sud :

Il est décidé à l'unanimité de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour financer ces travaux évalués à 220 000 € HT ;

Avenant à la convention de financement avec le SMDEA pour les travaux d'assainissement du Chef Lieu Nord (côté restaurant) :

Le coût définitif de ces travaux, s'élevant à 340 000 € HT et étant inférieur au montant pris en compte dans la convention de financement initiale, le SMDEA réajuste à la baisse le montant de la subvention départementale allouée : le montant de 122 220 € est ramené à 102 000 € ; un avenant à la convention initiale sera signé.

INTERCOMMUNALITE – Rapporteur : Olivier Marmoux

Projet communautaire :

Malgré les différentes réunions et présentations faites aux élus, la commune n'est pas capable aujourd'hui de valider ce projet pour les raisons suivantes : prises de compétences trop floues notamment le dossier d'assainissement collectif ; chiffrage financier pas suffisamment maîtrisé ; aucune donnée prise en compte pour l'environnement ; l'agriculture a été mise en avant mais aucune action menée ; au niveau de l'habitat : contradiction de financement entre l'habitat dispersé et l'habitat collectif.

Après discussion, le conseil à l'unanimité décide de voter contre ce projet.

Rapport annuel de la C3R : présentation du bilan des activités de cet organisme.

QUESTIONS DIVERSES :

- Voirie communale – Rapporteur Pascal Contat : point sur les travaux de réfection :
 - ✓ Chemin de Fresnes : busage et empierrement pour sécuriser la conduite eau potable
 - ✓ Route de Lagnat : élargissement et raboutage des talus aux Usses
 - ✓ Vieux Village – intersection route de St Eusèbe : élargissement de la voie sur quelques mètres pour faciliter les croisements
 - ✓ Des petits travaux de goudron auront lieu courant mai sur les voies communales
 - ✓ Chemin rural de Nonglard : une visite sur les lieux va être faite pour vérification de l'emprise de ce chemin.
 - ✓ Travaux sur les pylônes : EDF a procédé à des aménagements de voies d'accès au niveau des différents pylônes sur la commune ; le gravier sera récupéré pour stabiliser différents chemins communaux.
 - ✓ SIE de Vedernaz : pour information les travaux de chloration de la station de pompage sont terminés
- Attribution parcelle communale : la parcelle communale située à côté du terrain de loisirs cadastrée section A n° 714 d'une superficie de 8 924 m2 est disponible pour sa coupe de foin pour cette année 2009 avec pour seule contrainte de la couper avant toute manifestation organisée sur le terrain à proximité ; un courrier va être adressé aux agriculteurs.
- Cadastre : pour information, le géomètre du cadastre effectuera sur la commune du 28 avril au 26 juin des travaux de relevés topographiques et de mesurage à l'intérieur des parcelles mais à l'extérieur des maisons.
- Bulletin municipal : un point est fait sur la distribution, le ressenti et les questions éventuelles recueillies ;
 - Facturation rôle de l'eau 2009 : il est rappelé que le relevé effectué en début d'année a été réalisé pour clore l'exercice 2008 ; un 2^{ème} relevé de la consommation d'eau aura lieu en décembre pour la consommation d'eau 2009 ; étant précisé que l'année prochaine il n'y aura qu'une facturation annuelle en décembre. Le règlement d'eau est à la disposition du public en mairie et sur le site Internet.
- Réunion publique sur le thème de l'eau : réunion très appréciée par les personnes présentes
- Soirée publique CCAS : une forte participation à cette soirée débat
- Elections européennes : préparation organisation des permanences du bureau de vote du dimanche 7 juin
- Radio MFR : pour information cette radio sollicite l'autorisation d'installer une antenne sur le toit du réservoir avec des exigences au niveau des interférences.
- Date prochaine réunion du conseil : 29/05

L'ordre du jour étant épuisé, le chapitre des questions diverses étant clos, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 24 heures 30.

Le Maire
Olivier MARMOUX

Période d'affichage du 18/5/2009 au 19/06/2009

Le Maire